
N° : 2013.2.18

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 28 mars 2013
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
27

OBJET : VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2013

Nb de procurations :
5

POINT 4.5 DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président explique sa proposition d'augmentation de 1.5% et celle de M. FRITSCH qui suggère la stabilité en raison de l'excédent dégagé et des difficultés que rencontrent les concitoyens.

Le Président indique que malgré cette augmentation, en raison de la diminution de la base CFE de SONY, le produit attendu ne sera majoré que de 1.08%.

Il est conscient que le maintien des taux n'entraverait en rien l'exercice budgétaire 2013, mais que le budget de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, compte tenu de la diminution des dotations, des aides de la CAF et de l'augmentation des prélèvements du FPIC, connaîtrait des difficultés dans les 3 ou 4 ans à venir.

Monsieur Roger FRITSCH comprend cette stratégie, mais soutient qu'une pause fiscale dans l'attente de jours meilleurs serait salubre.

Monsieur Pierre BIHL remercie le Président pour sa position tout à fait honorable de vouloir préserver l'avenir de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, mais il estime qu'une pause fiscale serait la bienvenue.

Il fustige le FPIC et demande aux Elus de faire barrage à ce prélèvement injuste, alors que les collectivités dites riches traversent les mêmes difficultés que les autres.

Il remercie par ailleurs le Président et le Directeur Général des Services pour la qualité du travail fourni et les bons résultats obtenus.

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver les hausses des taux de 1.5%
- De fixer les taux 2013 des contributions directes de la manière suivante :

TH	3.68 %
TFPB	2.10 %
TFPNB	9.67 %
CFE	4.71 %
CFE ZAE	24.90 % (plafonnement)
- De charger le Président ou son représentant de la notification et à l'exécution de la présente.

ADOpte PAR 18 VOIX « POUR » DONT 3 PROCURATIONS ET
14 VOIX « CONTRE » DONT 2 PROCURATIONS

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 04 avril 2013



Pour le Président,
Le 1^{er} Vice-Président,

Bernard SCHWACH